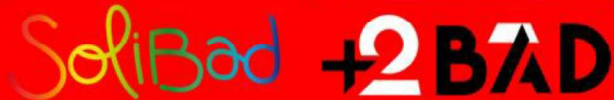




Comité Départemental
de Badminton



Comité Départemental de Badminton d'Ille et Vilaine

Rappels sur le fonctionnement du championnat corporatif

Les équipes

Une équipe peut être engagée dans le championnat corporatif si elle répond aux critères établis par la Fédération Française de Badminton (FFBad). Voir l'extrait correspondant du Guide Fédéral. Le Comité se réserve également, après passage en commission, la possibilité d'accepter des équipes d'associations sportives établies sur des critères communautaires.

Pour le Championnat Mixte d'Ille-et-Vilaine, un minimum de 2 hommes et de 2 femmes est nécessaire par équipe.

Pour le Championnat Homme d'Ille-et-Vilaine, un minimum de 4 hommes est nécessaire par équipe.

Les joueurs et joueuses

Chaque joueur ou joueuse doit être obligatoirement licencié(e) en compétition à la FFBAD. La commission du championnat corporatif peut délivrer des licences aux joueurs ou joueuses non licenciés en club.

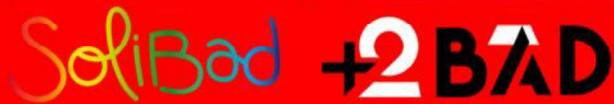
Le cas des joueurs ou joueuses dits extérieurs ou invités sera examiné au cas par cas par la commission du championnat corporatif sur justification présentée par l'équipe. En principe, un seul joueur ou joueuse de ce type est autorisé par équipe, mais le dispositif a été assoupli pour faciliter la constitution d'équipes. Contacter la commission pour plus d'information.

Le championnat corporatif est de type compétition senior. Peuvent y concourir les joueurs et joueuses des catégories Sénior, Vétéran, Junior et Cadet.

Pour de plus amples précisions sur la prise de licence (formulaire, attestation et certificat médical) ou les catégories, merci de contacter le secrétariat du Comité 35 Badminton.



Comité Départemental
de Badminton



Les rencontres

Chaque rencontre entre 2 équipes se déroule en 5 matches :

Championnat Mixte	1 simple homme	1 simple dame	1 double hommes	1 double dames	1 double mixte
Championnat Homme	simple homme 1	simple homme 2	double hommes 1	double hommes 2	double hommes 3

Pour chaque rencontre, le capitaine de l'équipe qui reçoit prend à sa charge l'organisation de la rencontre :

◇ **la prise en charge du lieu de la rencontre**

En concertation avec le capitaine adverse, il a la possibilité de regrouper l'ensemble des matches de la rencontre dans un même créneau horaire ou de faire jouer les matches séparément sur des créneaux différents.

► L'expérience montre qu'il faut au moins compter sur la disponibilité de 2 terrains sur une durée de 1h30 à 2h00.

◇ **la prise en charge des volants**

Cette prise en charge est valable pour les volants de type plastique. Pour les volants plumes ainsi que les nouveaux volants hybrides, la tradition est le partage de la charge, les modalités spécifiques correspondantes (joueurs concernés, mode de partage, etc ...) seront fixées dans les règlements.

Les divisions

Le schéma de principe de la dernière saison opérationnelle (2 divisions de 1 ou 2 poules pour le Championnat Mixte, 1 seule division d'une poule pour le Championnat Masculin, des poules de 5 à 6 équipes avec rencontres en aller/retour) devrait être reconduit pour la nouvelle saison.

Cependant, en fonction du nombre final d'équipes inscrites, l'organisation pourra en être changée afin de tenir compte des créations et des désaffections d'équipes.

Le règlement

Les règlements des Championnats Mixte et Homme sont en cours de révision. Cependant, aucun changement majeur n'est pour l'instant prévu par rapport aux règlements appliqués lors la saison précédente. Le règlement sera communiqué à chaque équipe avec le calendrier. Certains points pourront être débattus lors de la réunion de préparation.